Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 430

Artikel: Ministère pastoral féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261583

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques-uns des membres actuels du Comité Central de l'A. S. S. F.

Cliché Mouvement Féministe

Mlle GRUTTER (Berne)

Membre et trésorière du Comité Central depuis 1928, conférencière, organisatrice des Cours de Vacances, présidente de l'Association bernoise pour le Suffrage, et l'une des figures les plus connues du féminisme en Suisse-allemande.

Photo G. Salchli, Berne *Cliché Berna*

Mme A. DEBRIT-VOGEL (Berne)

Secrétaire de l'Association suisse de 1924 à 1928, membre du Comité Central depuis 1928, journaliste, rédactrice de la « Berna », organisatrice de voyages d'études suffragistes, conférencière et propagandiste bien connue.

peu moins du tiers seulement ont respecté cette règle. C'est maigre.

Nous reviendrons naturellement plus en détails sur les travaux de la Conférence, et notamment sur les débats touchant à la revision de la Convention interdisant le travail de nuit aux femmes, quand la session actuellement en cours sera terminée. Disons cependant dès aujourd'hui que deux Commissions sont présidées par des femmes: la Commission pour la revision de la Convention sur le travail de nuit justement, par Mlle Hesselgren (Suède), et la Commission contre le travail des femmes dans les mines par Mlle Stemberg (Pays-Bas). Deux femmes également ont été nommées rapporteurs pour ces questions: Mlle Atanataskovitch (Yougoslavie) pour la première, et Mrs. Subbarrayan (Indes) pour la seconde. Le B. I. T. nous donne là un exemple bien intéressant de féminisme, et nous nous demandons ce que pensent certains délégués masculins de notre pays d'être ainsi présidés et dirigés par une femme? Ils peuvent en tout cas se rendre compte par eux-mêmes que les débats n'en vont pas plus mal, tout au contraire.

Et les femmes?...

De toute la presse suisse, seuls deux journaux libéraux-radicaux tessinois (la *Gazetta ticinese* et l'*Avanguardia)* ont pris la peine de relever, ainsi que nous l'avons déjà signalé, l'article publié dans un précédent numéro du *Mouvement* sous ce titre: *Et les femmes?...* et dans lequel, à l'occasion du Congrès des Jeunesses radicales de Soleure, nous marquions notre étonnement, pour ne pas dire plus, de ce que pas un de ces merveilleux projets de revision, de refonte, de rajeunissement et de réforme, tous destinés à insuffler une vie nouvelle à notre bonne vieille Constitution fédérale, nous ignorent complètement, nous les femmes, mais là, aussi complètement que si nous n'existions pas.

A vrai dire, ni l'un ni l'autre de ces journaux tessinois n'a tenté un effort considérable pour corriger ce stupéfiant oubli. La *Gazetta ticinese*, qui a bien voulu traduire et publier *in extenso* notre article, a simplement reconnu dans son éditorial (numéro du 24 mai) que notre remarque est absolument juste, que la question du vote des femmes doit être discutée lors d'une revision totale de la Constitution, mais que le projet de Soleure est plutôt celui d'une revision partielle, sur la tangente de laquelle l'auteur de l'article s'est prudemment éclipsé sans qu'il soit davantage question de nous! Quant à l'*Avanguardia*, elle nous conseille amicalement de ne pas nous tracasser, car bien des problèmes plus urgents font passer au deuxième plan le mouvement des « suffragettes »: d'ailleurs l'exemple de l'Allemagne, celui de l'Espagne... vous connaissez le cliché. Et la réponse de ce même journal à Mme Volonteri, présidente du Groupe suffragiste de Lugano, qui a énergiquement protesté contre la teneur de cet article et son ton persifleur, ne fait que confirmer cette attitude.

Il y a vraiment, de la part de ces messieurs, une curieuse aberration. Pour eux, le suffrage féminin n'est pas, comme dans d'autres pays (vous souvenez-vous, par exemple, du Danemark reconnaissant en 1915, donc en pleine guerre, le droit de vote aux femmes « pour assurer l'unité nationale aux heures de danger »? et voyez en France actuellement l'attitude de tant d'hommes politiques, de tant de journalistes d'une autre trempe que ceux qui rédigent nos feuilles locales), le suffrage féminin n'est pas, pour la très grande majorité de nos concitoyens, un élément de vie nationale, une possibilité de renouvellement de notre système politique si décrié, une contribution simplement équitable à la direction des affaires du pays de toute une classe de la population, jusqu'ici tenue en incroyable sujétion. Non. C'est un amusement de femmes, peut-être intelligentes, sans doute bien intentionnées, qui voudraient jouer au jeu de la politique. En des temps calmes, on pourrait leur accorder ce plaisir comme à des petites filles bien sages, mais en ces temps troublés, ah! non par exemple! les enfants ne doivent pas toucher les allumettes...

Mais quand vous mêmes aurez frotté les allumettes, Messieurs, et que vous vous y serez brûlé les doigts, saurez-vous éteindre le feu tout seuls?...

E. Gd.

Sur ce même sujet, notre collaboratrice, Mlle Susanne Bonard nous adresse l'article suivant:

Dans les derniers numéros du *Mouvement Féministe*, Mlle Gourd relevait avec une légitime indignation qu'aucun parti politique, qu'aucune initiative, qu'aucun article de journal, à propos de la revision de la Constitution fédérale, dont on parle tant, ne faisait allusion aux femmes, ne pensait à affranchir enfin les Suissesses et à conférer une parcelle de souveraineté à la majeure partie du peuple suisse.

Eh bien, les Vaudoises avec fierté peuvent signaler une exception dans ce concert masculin et portent à la connaissance des lecteurs du *Mouvement Féministe* un petit fait bien modeste, qui ne donne guère d'espoir, qui ne permet pas à notre imagination de trotter, mais un petit fait, tout de même, qu'il faut relever. Et que cette allusion au suffrage féminin soit faite dans le canton de Vaud, qui passe à juste titre pour un des cantons les plus conservateurs du pays — cela a du bon, quelquefois — cela nous réjouit. Nous avons appris à nous contenter de peu.

Voici ce dont il s'agit:

Le Libéral vaudois, dans son numéro de mai dernier, a publié un projet de programme élaboré par une commission du parti, lequel a été examiné par le comité cantonal et renvoyé aux comité locaux. A côté de diverses suggestions fort intéressantes, ce projet, dont à l'heure actuelle il ne subsiste peut-être pas grand'chose, prévoit le suffrage féminin communal facultatif.

On n'en croit pas ses yeux, en croit être l'objet d'une hallucination, on frotte ses paupières, on écarquille les yeux et l'on est bien forcé de constater que c'est écrit noir sur blanc, en grosses lettres noires même.

Oh! je ne m'emballe pas, je sais bien que ce n'est qu'une ombre de suggestion faite par une ombre de programme; que cette ombre sera discutée, bouleversée, transformée, modifiée, refondue par un groupe de citoyens graves et convaincus de leur grande supériorité sur toutes les Vaudoises réunies; je sais qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, d'une suggestion à une réalisation, d'un programme politique à une revision constitutionnelle réclamant pour les femmes la dignité de citoyenne. Avez-vous remarqué que dans tous les articles parlant du suffrage dit universel et invoquant la dignité humaine, les femmes ne sont jamais comprises dans cette dignité humaine? C'est assez étrange, ce perpétuel oubli de la bonne moitié de l'humanité.

Je sais qu'un programme politique n'est rien. En avons-nous déjà lu de ces belles phrases sur l'influence plus grande à accorder aux femmes dans notre vie publique, qui ne furent suivies d'aucun effet! Cela n'empêche pas de relever avec satisfaction cette timide suggestion et de s'en réjouir.

S. B.

Vers la fermeture des maisons de tolérance en Egypte

D'après l'*Egyptienne*, la Commission d'Hygiène publique d'Egypte, qui, depuis un an étudie le problème de la prostitution, a décidé de supprimer l'organisation de la prostitution reconnue et contrôlée par l'Etat. En conséquence, elle a chargé un de ses membres d'élaborer un projet de loi dans ce sens, dont l'application serait faite pendant une période de trois ans. En outre, cette Commission fait traduire en arabe, afin de pouvoir mieux les étudier, les lois turques relatives à la prostitution et aux maladies vénériennes.

Ce sont là des nouvelles bien intéressantes, consacrant un progrès nouveau de l'idée pour laquelle ont infatigablement combattu, après tant d'autres, les organisations féminines egyptiennes. Nul doute aussi que les importantes résolutions votées par la S. d. N., et que nous avons publié dans un précédent numéro ne contribuent à hâter l'élaboration de la loi egyptienne et son application.

Ministère pastoral féminin

Pour la première fois en Suisse, une théologienne vient d'être installée avec le droit d'exercer le ministère pastoral dans sa plénitude. Il s'agit de Mlle Marie Speiser, de Bâle, précédemment auxiliaire de paroisse à Oberwil (Bâle-Campagne), qui occupe maintenant le poste de pasteur de la grande paroisse de Derendingen (Soleure).

La femme et la démocratie

Le mouvement à Genève

Le cours sur la démocratie organisé par le Groupement genevois a continué à attirer un nombreux public, chaque séance étant suivie en moyenne par une bonne quarantaine de personnes, ce qui, par de belles soirées presque estivales invitant à la promenade, prouve certainement l'intérêt éveillé par cette question.

Après les trois premières séances, dont nous avons rendu compte dans un précédent numéro, on a entendu, le 21 mai, Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, esquisser avec beaucoup de brio la situation faite à la femme dans les pays à dictature, non seulement par la privation de ses droits politiques (que se refusent à lui accorder des démocraties dans d'autres pays!), et par l'infériorisation de sa situation en tant que femme, mais du fait aussi que, comme citoyenne, elle est en même temps dépourvue comme les hommes de ces libertés de la pensée, de la parole, du droit d'association, du droit de propriété, etc., libertés et droits que garantit essentiellement la démocratie.

Le 28 mai, Mme L. Kretschmar-Morel a, avec beaucoup d'originalité, redonné une valeur d'actualité à la formule à l'heure actuelle bien banalisée, et que la Révolution a lancée dans le monde: *Liberté, Egalité, Fraternité*, comparant ces trois termes aux trois côtés du triangle équilatéral que constitue la démocratie. Et le 6 juin le cours s'est terminé par la plus magistrale leçon d'économie politique appliquée à l'histoire de ces récentes années, faite avec une clarté et une objectivité admirables par M. Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, qui, analysant les causes économiques de la crise actuelle, a tenu en éveil l'attention d'un auditoire passionnément intéressé. C'est cet admirable exposé que quelques très jeunes fascistes genevois des deux sexes ont jugé bon de tenter de saboter par une intervention, dont l'auditoire a fait prompte justice en soutenant de ses applaudissements chaleureux la réponse spirituelle autant qu'incisive de M. Milhaud à l'attaque aussi fumeuse et de mauvaise foi quant au fond que discourtoise quant à la forme du porte-paroles de cette petite bande. Incident sans grande importance en lui-même, vu ses auteurs, mais qui fait toucher du doigt à ceux qui trouvent qu'il n'est pas besoin de se mettre en peine pour défendre la démocratie en Suisse romande à quel point une certaine jeunesse peut errer à la suite de mauvais bergers. L'activité de notre Groupement genevois n'en a reçu qu'un plus grand élan.

E. Gd.

P. S. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons, avec prière de la faire connaître à nos lecteurs, une protestation collective de nombreuses auditrices de cette séance du 6 juin, contre le trouble apporté à une conférence qu'elles avaient le droit d'écouter dans le calme sans être dérangées par des perturbateurs organisés. Et elles appliquent aux procédés de ceux-ci le seul qualificatif qu'ils méritent.

Le „Joli Jeu des Saisons"

Le regret est exprimé à une autre place de ce journal que le *Mouvement* ne publie que bien rarement de compte-rendu de l'activité des femmes en matière musicale. Les lignes qui suivent ne peuvent malheureusement pas donner satisfaction à ce regret et à ce vœu, puisque le poème musical dont il s'agit est dû à une inspiration masculine...

Et pourtant, celui-ci a droit à sa mention dans nos colonnes, quand bien même ses rapports avec le féminisme peuvent à première vue paraître extrêmement lointains! Mais Jaques-Dalcroze n'est-il pas et n'a-t-il pas toujours été un suffragiste fervent et convaincu, donnant sans hésiter l'appui de son nom à toutes nos manifestations, et prouvant même parfois son intérêt pour notre cause en nous adressant de petites

Quelques-uns des membres actuels du Comité Central de l'A. S. S. F.

Cliché Mouvement Féministe

Mme E. STUDER de GOUMOENS (Winterthour)

Membre du Comité Central depuis 1928, conférencière très connue et appréciée pour la cause du suffrage comme pour celles de l'antialcoolisme et de la paix.

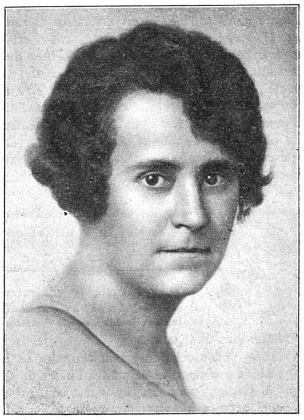

Cliché Mouvement Féministe

Mlle Ida WEBER (St-Gall)

Membre du Comité Central depuis 1932, qui a accompagné l'hiver dernier la tournée du film suffragiste Le Banc des Mineurs, *au Tessin.*